

# COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

## PROCÉDURE DE FORMATION

### DU COMITÉ CCSÉHDAA



#### Étape 1 : DIFFUSION DE L'INFORMATION

- Un courriel est envoyé à tous les parents d'élèves HDAA (incluant le feuillet explicatif du comité CCSÉHDAA) en début d'année;
- Un envoi postal est effectué pour ceux qui ne possèdent pas d'adresse courriel.

#### Étape 2 : RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

- Les parents intéressés devront compléter le formulaire disponible en ligne avant la mi-septembre;
- Les versions papiers devront être acheminées à la direction d'établissement de l'école de leur enfant (à la mi-septembre maximum) afin que celle-ci l'achemine à la personne responsable du CCSÉHDAA du centre de services scolaire.

#### Étape 3 : SÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES PARENTS

- Les membres du CCSÉHDAA déterminent le nombre de postes vacants;
- Les membres du CCSÉHDAA se réunissent en début d'année scolaire pour déterminer les candidatures retenues devant respecter les critères suivants :
  - Être parent d'un enfant HDAA ayant un plan d'intervention;
  - S'assurer de la représentation des parents d'élèves handicapés et/ou ayant des difficultés d'adaptation et/ou ayant des difficultés d'apprentissage;
  - S'assurer d'une représentation de parents des trois ordres d'enseignement : préscolaire, primaire et secondaire;
  - S'assurer d'une représentation de parents des trois secteurs du CSS: La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup;
- La personne responsable du centre de services scolaire transmettra les noms au comité de parents pour adoption.

#### Étape 4 : RECRUTEMENT DE MEMBRES DES AUTRES PARTIS

- La personne responsable du CCSÉHDAA du centre de services scolaire fait parvenir une lettre aux instances suivantes, pour les inviter à soumettre les noms des représentants nécessaires avant la fin août :
  - CISSS du Bas St-Laurent (le nom de 2 représentants);
  - Aux instances syndicales (le nom d'un enseignant du secteur primaire et un du secteur secondaire, le nom d'un professionnel et le nom d'un membre du personnel de soutien);
  - La direction générale du centre de services scolaire désignera une direction d'école ET une personne qui la représentera au sein de ce comité et qui en assumera la responsabilité.

#### Étape 5 : CONVOCATION DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CCSÉHDAA

- La personne déléguée par la direction générale convoquera tous les membres à une première rencontre qui aura lieu à la fin octobre.

Centre  
de services scolaire  
de Kamouraska –  
Rivière-du-Loup

Québec

